Communiqué

Pour diffusion immédiate

ORDRE DE VAL-D'OR : période des mises en candidature

Val-d'Or, le 1er avril 2021 – La Ville de Val-d'Or lance la période des mises en candidature de la 4e édition de l'Ordre de Val-d'Or. Jusqu'au lundi 3 mai 2021 à 16 h, les citoyennes et les citoyens sont invités à soumettre la candidature de Valdoriennes et de Valdoriens qui contribuent au rayonnement de la communauté.

Il est possible de se procurer le formulaire au ville.valdor.qc.ca. Toutes les candidatures déposées seront analysées par un comité formé de huit (8) personnes issues de divers secteurs d'activités ainsi que du maire.

M. Pierre Corbeil, maire de Val-d'Or, rappelle l'importance de souligner les efforts de femmes et d'hommes, qui, à leur façon, dans leur travail ou leurs implications à Val-d'Or, au Québec, au Canada ou ailleurs dans le monde, contribuent au rayonnement et au développement de notre ville. « Les gens qui excellent dans leur domaine d'activités démontrent des qualités exceptionnelles dans la réalisation de leurs accomplissements. Ils sont des exemples inspirants de détermination, de créativité et de savoir-être pour notre milieu. La collaboration de la population est précieuse afin de mettre en lumière ces personnes remarquables. »

L'Ordre de Val-d'Or compte à ce jour trois distingués lauréats soit M. Claude Buteau (2018), M. Roger Gauthier (2019) et Mme Josette Pelletier (2020).

L'ORDRE DE VAL-D'OR est la décoration la plus importante remise par la Ville de Val-d'Or à une citoyenne ou un citoyen. Reconnaissant depuis 2018 l'excellence dans le milieu des affaires, des arts, du sport, de l'enseignement, de la santé, de la recherche, du bénévolat et de la philanthropie, un jury recommande ses choix aux élus municipaux. Ces derniers peuvent reconnaître jusqu'à trois (3) lauréats parmi les candidates et candidats recommandés.

C'est lors d'une cérémonie tenue le jour de la fondation de Val-d'Or, le 15 août, que le maire et un des lauréats de l'année précédente, au nom des élus et des citoyens de notre ville, remettent au lauréat ou à la lauréate une boutonnière numérotée de même qu'un certificat arborant les armoiries de la Ville, imprimées d'or 24 carats.

– 30 –

Source :

Sylviane Mailhot
Directrice des communications
819-824-9613 poste 2252
sylviane.mailhot@ville.valdor.qc.ca